



APPEL DE CANDIDATURES

Directeur ou directrice du Département de microbiologie-infectiologie et d'immunologie

La Faculté de médecine de l'Université Laval est à la recherche d'une candidate ou d'un candidat au poste de directrice ou de directeur du Département de microbiologie-infectiologie et d'immunologie.

Description du Département

Le Département compte dix-neuf (19) professeures et professeurs réguliers, une (1) médecin clinicienne enseignante, quatorze (14) professeures et professeurs de clinique, ainsi que cinquante-deux (52) chargées et chargés d'enseignement clinique. Il comprend aussi huit (8) professeures et professeurs associés et six (6) stagiaires postdoctoraux.

Le Département est responsable des programmes de résidence en microbiologie médicale et infectiologie ainsi qu'en immunologie clinique et allergie chez l'adulte, de même que des programmes de 2^e et 3^e cycles en microbiologie-immunologie. Il se distingue par le dynamisme de ses activités de recherche, menées en étroite collaboration avec plusieurs centres de recherche affiliés à l'Université Laval. Il participe ainsi à la formation d'un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants des cycles supérieurs, inscrits notamment aux programmes de biologie cellulaire et moléculaire, de médecine moléculaire, de microbiologie-immunologie, de neurobiologie, de sciences cliniques et biomédicales, d'épidémiologie et de santé publique.

Nomination et mandat

La directrice ou le directeur du Département est nommé par le Conseil d'administration de l'Université Laval, sur recommandation de la doyenne et après consultation des membres du Département. Le mandat est d'une durée de quatre (4) ans et ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Responsabilités

Sous l'autorité de la doyenne, la directrice ou le directeur a notamment pour fonctions :

- de veiller à l'organisation et à la qualité de l'enseignement et de la recherche au sein du Département ;
- de s'assurer de la qualité du travail universitaire des professeures et professeurs, ainsi que des étudiantes et étudiants, selon les normes établies par les règlements de la Faculté et de l'Université ;
- de veiller au respect des décisions du Conseil d'administration, du Conseil universitaire, du Comité exécutif et du Conseil de la Faculté ;
- de convoquer les réunions de l'assemblée départementale et de consulter les membres du Département sur toute question importante, notamment l'embauche des professeures et professeurs ;
- de consulter les étudiantes et étudiants sur les questions qui les concernent directement.

Exigences

Conformément à la politique facultaire, la personne recherchée doit :

- détenir le rang de professeure ou professeur agrégé ou titulaire ;
- être reconnue pour son implication universitaire et ses connaissances du domaine, tant en enseignement qu'en recherche ;
- bien connaître le fonctionnement des structures universitaires et des milieux de pratique, de même que les enjeux propres au Département;
- posséder plusieurs des capacités de gestion suivantes : vision stratégique, leadership mobilisateur, sens du partenariat, communication interpersonnelle et organisationnelle, gestion du changement et des environnements complexes ainsi que capacité d'écoute.

Conditions

Rémunération : salaire selon les barèmes facultaires et le statut de la candidate ou du candidat.

Date d'entrée en fonction : 17 février 2027.

Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, sous forme électronique, une lettre de motivation, un *curriculum vitae* et un document présentant succinctement le plan d'action envisagé pour répondre aux attentes liées au poste, **avant le 2 novembre 2026, à midi**, à l'attention de madame Marie Arsenault, doyenne, Faculté de médecine, Université Laval, à l'adresse courriel suivante : doyenne@fmed.ulaval.ca.

Pour de plus amples détails, téléphonez au 418 656-2301 ou consultez le [site Web](#) de la Faculté de médecine.

Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir, à l'ensemble de son personnel, un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'Université Laval souscrit également à un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'Immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant le statut de citoyen canadien ou de citoyenne canadienne ou de résidente permanente ou de résident permanent.